

2014

**ÉTATS FINANCIERS**  
pour  
**L'Association canadienne des  
technologues en radiation médicale**

Pour l'exercice clos le  
31 Décembre 2014





# Welch LLP

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de

### **L'Association canadienne des technologues en radiation médicale**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2014, les états des opérations, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction pour les états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité de l'auditeur**

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnel agréés  
Experts comptables autorisés

Ottawa, (Ontario)  
Le 20 février 2015.

## L'Association canadienne des technologues en radiation médicale

## État de la situation financière

31 décembre 2014

	2014	2013
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	979 691 \$	920 652 \$
Placements (note 3)	1 113 809	956 871
Débiteurs	44 109	115 423
Dépenses payées d'avance	88 021	64 128
	<b>2 225 630</b>	<b>2 057 074</b>
<b>Immobilisations</b> (note 4)	<b>55 602</b>	<b>57 768</b>
<b>Placements</b> (note 3)	<b>2 174 309</b>	<b>2 195 818</b>
	<b>4 455 541 \$</b>	<b>4 310 660 \$</b>
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs et frais courus	418 345 \$	330 539 \$
Revenus reportés (note 5)	1 442 051	1 351 807
Dû à la Fondation de l'ACTRM (note 6)	81 968	77 919
	<b>1 942 364</b>	<b>1 760 265</b>
<b>Actif net</b>		
Sans restriction - Fonds général	587 575	672 627
Restreint à l'interne - Fonds de profils de compétences	150 000	100 000
- Fonds de réserve	1 720 000	1 720 000
- Actif net investi dans les immobilisations	55 602	57 768
	<b>2 513 177</b>	<b>2 550 395</b>
	<b>4 455 541 \$</b>	<b>4 310 660 \$</b>

(Voir notes ci-jointes)

## L'Association canadienne des technologues en radiation médicale

## État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 décembre 2014

	Restreint à l'interne				Total 2014	Total 2013
	Investi dans les immobilisations	Fonds de réserve	Fonds de profils de compétences	Fonds général		
<b>Solde au début de l'exercice</b>	<b>57 768 \$</b>	<b>1 720 000 \$</b>	<b>100 000 \$</b>	<b>672 627 \$</b>	<b>2 550 395 \$</b>	<b>2 221 151 \$</b>
Revenus nets (dépenses nettes) pour l'exercice	-	-	-	(37 218)	(37 218)	329 244
Acquisition d'immobilisations	27 338	-	-	(27 338)	-	-
Amortissement des immobilisations	(29 504)	-	-	29 504	-	-
Transferts inter-fonds	-	-	50 000	(50 000)	-	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>55 602 \$</b>	<b>1 720 000 \$</b>	<b>150 000 \$</b>	<b>587 575 \$</b>	<b>2 513 177 \$</b>	<b>2 550 395 \$</b>

(Voir notes ci-jointes)

## L'Association canadienne des technologues en radiation médicale

## États des opérations

Exercice clos le 31 décembre 2014

	Budget (non audité) 2014	Réel 2014	Réel 2013
<b>Revenus</b>			
Cotisations	2 149 840 \$	2 185 003 \$	2 145 240 \$
Assurance responsabilité professionnelle	276 664	284 447	277 489
Accréditation	945 250	891 950	941 750
Formation professionnelle continue	723 650	779 090	704 621
Publications et publicité	30 000	27 026	25 615
Commandites	32 335	40 225	43 780
Placements	60 000	144 474	60 651
Subventions gouvernementales (note 10)	170 586	184 658	261 296
Frais administratifs et divers	146 502	119 441	146 251
Congrès annuel	506 145	342 067	318 958
	<b>5 040 972</b>	<b>4 998 381</b>	<b>4 925 651</b>
<b>Dépenses</b>			
Congrès annuel	485 097	305 393	270 225
Planification des congrès annuels futurs	30 000	73 536	27 028
Services aux membres			
Assurance responsabilité professionnelle	276 664	284 447	277 489
Programme de bourses et prix	32 602	32 611	27 595
Marketing et services généraux	67 851	119 571	57 260
Défense des intérêts, communications et événements			
Publications	256 069	270 793	198 134
Semaine des TRM	72 800	87 886	69 859
Défense d'intérêts et promotion	99 376	87 035	86 873
Formation			
Comité consultatif sur l'éducation	16 806	374	16 134
Futur de l'éducation des TRM	-	12 789	45 556
Accréditation			
Préparation et administration des examens	182 612	179 443	251 172
Comités	137 357	112 407	109 671
Formation professionnelle continue			
Préparation et mise à jour des cours	292 755	295 566	257 256
Comités	38 244	50 743	51 487
Pratiques professionnelles	130 920	145 151	210 421
Administration générale			
Loyer	225 056	231 269	226 596
Amortissement des immobilisations	32 374	29 504	25 480
Salaires, avantages sociaux et autres dépenses liées au personnel	1 959 594	1 929 805	1 624 716
Services professionnels	33 583	52 637	36 566
Frais de bureau	168 546	239 487	187 847
Gouvernance	163 184	160 800	150 266
Liaison externe	150 604	149 694	127 480
Projet de TRMFE (subventions gouvernementales)	170 586	184 658	261 296
	<b>5 022 680</b>	<b>5 035 599</b>	<b>4 596 407</b>
<b>Revenus nets (dépenses nettes) pour l'exercice</b>	<b>18 292 \$</b>	<b>(37 218) \$</b>	<b>329 244 \$</b>

(Voir notes ci-jointes)

## L'Association canadienne des technologues en radiation médicale

## État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2014

	2014	2013
<b>Rentrées (sorties) nettes d'encaisse liées</b>		
<b>Aux activités d'exploitation</b>		
Revenus nets (dépenses nettes) pour l'exercice	(37 218) \$	329 244 \$
Ajustements pour :		
Amortissement des immobilisations	29 504	25 480
Variation de la juste valeur des placements	(130 506)	(49 940)
	<b>(138 220)</b>	<b>304 784</b>
Variation des éléments suivants :		
Débiteurs	71 314	(76 917)
Dépenses payées d'avance	(23 893)	(8 783)
Créditeurs et frais courus	87 806	(43 878)
Revenus reportés	90 244	419 215
Dû à la Fondation de l'ACTRM	4 049	3 856
	<b>91 300</b>	<b>598 277</b>
<b>Activités d'investissement</b>		
Acquisition des placements	(668 837)	(551 071)
Produits de cession de placements	861 248	577 458
Acquisition d'immobilisations	(27 338)	(27 984)
	<b>165 073</b>	<b>(1 597)</b>
<b>Augmentation des espèces et quasi-espèces</b>	<b>256 373</b>	<b>596 680</b>
<b>Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice</b>	<b>1 018 547</b>	<b>421 867</b>
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice</b>	<b>1 274 920 \$</b>	<b>1 018 547 \$</b>
<b>Les espèces et quasi-espèces se composent de :</b>		
L'encaisse	979 691 \$	920 652 \$
Comptes d'épargne-placement à intérêt élevé (note 3)	295 229	97 895
	<b>1 274 920 \$</b>	<b>1 018 547 \$</b>

(Voir notes ci-jointes)

## 1. Description de l'organisme

L'Association canadienne des technologues en radiation médicale (« l'ACTRM » ou « l'Association ») est l'association nationale et l'organisme de certification pour les professions d'imagerie et en radiothérapie médicales au Canada. Ses objectifs sont en trois volets :

- (i) Services aux membres : pour servir et soutenir ses membres afin qu'ils puissent fournir aux patients la meilleure qualité d'imagerie médicale et de soins de radiothérapie;
- (ii) Défense des intérêts : pour défendre les intérêts des membres et des professions d'imagerie médicale et de radiothérapie au Canada;
- (iii) Certification : pour établir la norme nationale pour l'entrée à la pratique en collaboration avec les parties prenantes.

L'Association fut prorogée le 18 juin 2014 selon la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Elle est un organisme sans but lucratif et est exempté de l'impôt sur le revenu.

## 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### a) Constatation des revenus

L'Association suit la méthode du report pour comptabiliser ses apports. Les apports affectés sont constatés comme revenus pendant l'exercice au cours duquel les dépenses afférentes sont encourues. Les apports non affectés sont constatés comme revenus lorsque reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée. Les principales sources de revenus de l'Association et la constatation de ces revenus aux fins de présentation de ces états financiers sont comme suit :

- (i) Les cotisations des membres sont constatées comme revenus au cours de l'exercice auquel se rapporte l'adhésion;
- (ii) Les revenus d'accréditation sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle l'accréditation est donnée;
- (iii) Les revenus de formation professionnelle continue sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle les cours sont donnés;
- (iv) Les revenus de publicité sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle la publicité apparaît dans les publications de l'Association;
- (v) Les apports de commandites affectés sont constatés comme revenus au cours de l'exercice où les charges s'y rapportant sont encourues et les apports de commandites non affectés sont constatés comme revenus lorsque reçus;
- (vi) Les frais d'administration et les produits divers sont constatés comme revenus lorsque gagnés;
- (vii) Les revenus de placement comprennent les revenus d'intérêt et les gains ou pertes réalisés et non réalisés.

Les revenus reportés comprennent les cotisations de membres, l'assurance responsabilité professionnelle, les frais d'examen d'accréditation, les projets spéciaux, les commandites commerciales et la formation professionnelle reçus des membres et des étudiants se rapportant aux services et aux cours devant être donnés au cours de périodes futures.



## 2. Principales méthodes comptables – suite

### b) Instruments financiers

L'Association évalue son encaisse et ses placements à la juste valeur, initialement et par la suite. Ses autres actifs et passifs financiers sont évalués initialement à la valeur marchande et par la suite au coût ou au coût après amortissement. Les changements réalisés et non réalisés de la juste valeur sont constatés dans l'état des opérations et les coûts de transactions sont passés à la dépense lorsqu'encourus.

### c) Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût amorti. Les méthodes d'amortissement sont les suivantes :

Équipement informatique	33 % linéaire
Logiciels	20 % linéaire
Mobilier et équipement	20 % dégressif
Matériel de bureau	33 % linéaire

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire réparties sur la durée du bail.

### d) Services bénévoles

L'Association reçoit des services de bénévoles pour lesquels il n'est pas possible d'estimer la juste valeur. Par conséquent, ces services bénévoles n'ont pas été constatés dans les états financiers.

### e) Fonds restreint à l'interne

Le Fonds de réserve existe afin d'assurer que l'ACTRM maintienne des fonds disponibles pour subvenir à des événements prévus et non prévus, tels que la liquidation de l'organisation, ou des dépenses d'exploitation spéciales. La politique du Fonds de réserve de l'ACTRM exige que le Fonds de réserve soit maintenu à 35 % de la moyenne des budgets opérationnels des trois exercices précédents.

Le but du Fonds de profils de compétences consiste d'assurer que l'ACTRM ait les fonds nécessaires pour mettre à jour et valider les profils de compétences de la profession, ce qui prend place tous les cinq ans. Au cours de l'exercice, le Conseil d'administration a approuvé un transfert de 50 000 \$ du Fonds général au Fonds de profils de compétences afin d'assister au financement des dépenses futures se rapportant à la revalidation des compétences.

Le Fonds général sert à subvenir aux dépenses extra-budgétaires imprévues et à couvrir les périodes de flux de trésorerie négatifs. Tout revenu net non affecté est comptabilisé dans ce Fonds.

### f) Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

Les hypothèses retenues et les estimations sont révisées de façon continue. Les révisions aux estimations comptables sont constatées dans la période durant laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les années ultérieures affectées.

Les estimations significatives comprennent celles utilisées lors de la comptabilisation de la recouvrabilité des débiteurs, la durée d'utilité des immobilisations et les montants des frais courus.

### 3. Placements

En vertu des règlements administratifs de l'Association, les fonds de l'Association qui ne sont pas requis dans l'immédiat pour couvrir les dépenses d'exploitation, sont placés de manière responsable, telle que déterminée par le Conseil d'administration. Par conséquent, l'Association détient les placements à faible risque suivants :

	2014 Juste valeur	2013 Juste valeur
<b>Court terme</b>		
Obligations à coupons détachés du gouvernement et de sociétés, et CPG	818 580 \$	858 976 \$
Comptes d'épargne-placement à intérêt élevé	295 229	97 895
	<b>1 113 809</b>	956 871
<b>Long terme</b>		
Obligations à coupons détachés du gouvernement et de sociétés, et CPG	2 174 309	2 195 818
	<b>3 288 118 \$</b>	<b>3 152 689 \$</b>

Les obligations à court terme à coupons détachés du gouvernement et de sociétés affichent des taux d'intérêts qui varient entre 1,55 % et 4,48 % (2013 - 1,76 % et 5,32 %) et viennent à échéance à diverses dates jusqu'en septembre 2015. Les obligations à long terme à coupons détachés du gouvernement et de sociétés affichent des taux d'intérêt qui varient entre 2,10 % et 5,32 % (2013 - 1,90 % et 5,32 %) et viennent à échéance à diverses dates jusqu'en mars 2023.

La politique d'investissement de l'Association comprend des directives et des restrictions concernant les investissements généraux et la diversification, ainsi qu'un examen semi-annuel des investissements par le Conseil d'administration et le Comité de finance.

### 4. Immobilisations

	2014			2013
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Équipement informatique	117 429 \$	94 092 \$	23 337 \$	19 626 \$
Logiciels	255 926	250 683	5 243	8 323
Mobilier et équipement	213 896	192 285	21 611	13 872
Matériel de bureau	85 949	81 300	4 649	11 916
Améliorations locatives	30 829	30 067	762	4 031
	<b>704 029 \$</b>	<b>648 427 \$</b>	<b>55 602 \$</b>	<b>57 768 \$</b>

## 5. Revenus reportés

Le solde se compose des éléments suivants :

	2014	2013
Cotisations des membres	889 900 \$	767 478 \$
Primes d'assurance responsabilité professionnelle	111 607	82 880
Frais d'examens d'accréditation	243 200	237 600
Frais de cours de formation professionnelle continue	152 263	157 079
EDSC - CÉD (note 10)	20 489	102 655
Commandite commerciale	18 333	-
Autres	6 259	4 115
	<b>1 442 051 \$</b>	<b>1 351 807 \$</b>

## 6. Transactions avec des apparentés

La Fondation de l'ACTRM (« la Fondation ») a été créée en 1987 par quatre membres de l'ACTRM en soutien des activités de l'ACTRM et de ses membres. La Fondation est un organisme de bienfaisance qui recueille des fonds utilisés pour :

- (i) Les activités de l'ACTRM telles que les prix et les programmes éducatifs;
- (ii) Les technologues et étudiants en radiation médicale suivant des programmes éducatifs;
- (iii) Des personnes qualifiées désirant poursuivre une formation professionnelle continue;
- (iv) Des personnes qualifiées désirant faire progresser la profession de technologue en radiation médicale à l'échelle nationale et internationale, par le biais de la recherche, de la consultation ou de l'aide directe.

Les placements de l'Association et de la Fondation sont combinés afin de réaliser un taux de rendement aussi haut que possible en fonction de leur politique d'investissement. La portion du revenu d'investissement allouée à la Fondation est déterminée d'après le montant dû à la Fondation par l'ACTRM sur le total des placements, multiplié par le revenu de placement total. La somme d'intérêt allouée à la Fondation au cours de l'exercice fut de 2 940 \$ (2013 - 1 347 \$). L'Association et la Fondation sont apparentées en vertu d'objectifs et de direction en commun. De plus, certains membres du conseil de l'Association siègent sur le conseil de la Fondation.

## 7. Engagements

L'Association loue des espaces de bureaux en vertu d'un bail qui vient à échéance le 31 décembre 2015. Les versements minimums exigibles, comprenant une provision pour les dépenses d'opération et les espaces de stationnement, sont comme suit :

<b>2015</b>	<b>204 859 \$</b>
-------------	-------------------

## 8. Instruments financiers

Les instruments financiers exposent l'organisation à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu des concentrations de risques auxquels l'Association peut être soumise au 31 décembre 2014.

L'Association n'utilise pas d'instruments financiers dérivés dans la gestion de ses risques.

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'un des partis à un instrument financier soit la cause d'une perte pour un autre parti en ne remplissant pas ses obligations. L'Association est exposée au risque de crédit par le fait que des partis puissent manquer à leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit maximal de l'Association est la somme de la valeur comptable de son encaisse, de ses débiteurs et de ses placements. L'encaisse de l'Association est déposée auprès d'une banque à charte et donc, la direction juge que le risque rattaché à cet instrument est minime. L'Association gère ses débiteurs en ayant des politiques de crédit fixes et en examinant périodiquement l'âge de ses débiteurs. La direction juge que tous les débiteurs à la fin de l'exercice sont récupérables et n'a donc pas jugé nécessaire d'inscrire une provision pour mauvaise créance. L'Association gère le risque de crédit associé à ses placements par sa politique de placements telle que décrite à la note 3.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité fait référence aux conséquences négatives que l'Association pourrait affronter si elle éprouve de la difficulté à honorer des engagements liés à ses passifs financiers, qui sont composés de créditeurs, de frais courus et de la somme dûe à la Fondation. L'Association gère son risque de liquidité par sa politique de placements et son processus de budgétisation des flux de trésorerie. L'Association estime que, de manière générale, son risque de liquidité est faible parce que les actifs financiers de l'Association sont considérés très liquides.

### Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés tels que les taux d'intérêts, les taux de change des devises ou le risque de prix – autre.

#### i) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'Association gère son risque de taux d'intérêt en investissant dans des obligations à revenu fixe mais à maturités et taux variables. Les placements de l'Association sont des obligations à coupons détachés du gouvernement et de sociétés, et des CPG qui viennent à échéance à la valeur nominale sur une base étalée jusqu'en mars 2023. Se référer à la note 3 pour la variation des taux d'intérêts. La direction est d'avis que l'association est sujette au risque de taux d'intérêt.

## 8. Instruments financiers – suite

### ii) Risque de taux de change

Le risque de taux de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères. L'Association opère principalement en dollars canadiens et ses placements sont principalement en dollars canadiens. Par conséquent la direction estime qu'elle n'est pas exposée à un risque de taux de change significatif.

### iii) Risque de prix – autre

Le risque de prix – autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie à être tirés des instruments financiers fluctuent en raison de changements dans les prix du marché (autres que ceux qui surviennent des risques des taux de change ou des taux d'intérêts), que ces changements soient causés par des facteurs spécifiques à l'instrument individuel ou à son émetteur ou bien encore à des facteurs affectant tous les instruments similaires sur le marché. Les placements de l'Association sont exposés au risque de marché parce que la valeur de son portefeuille de placements variera en fonction des changements dans le marché. L'Association gère son exposition au risque de marché par sa politique de placements tel que décrite à la note 3. Le risque de prix – autre est géré de façon régulière.

### Changements dans l'analyse des risques

Il n'y a pas eu de changements dans les niveaux d'exposition au risque depuis l'exercice précédent.

## 9. Avantages sociaux futurs

L'Association administre un régime de prestations à cotisations déterminées à l'intention de la majorité de ses employés. Ce régime de retraite exige que l'Association contribue 5 % du salaire des employés à leurs régimes enregistrés d'épargne-retraite. Les salaires, avantages sociaux et autres dépenses reliées au personnel incluent un montant de 82 106 \$ (71 903 \$ en 2013) de contributions payées dans le cadre du régime de prestations à cotisations déterminées.

## 10. Subventions gouvernementales

L'Association a reçu du financement de Emploi et Développement social Canada et de Santé Canada pour les projets suivants :

	2014	2013
<b>EDSC</b>		
Cours d'éducation à distance (CéD) pour technologue en radiation médicale formés à l'étrangers - montant reçu	91 091 \$	199 898 \$
Montant reporté au 31 décembre 2012	-	20 948
Montant reporté au 31 décembre 2013	102 655	(102 655)
Montant reporté au 31 décembre 2014	(20 489)	-
Montant constaté comme revenu au cours de l'exercice	173 257 \$	118 191 \$
<b>Santé Canada</b>		
Révision, mise à jour, et transfert d'examens pratiques pour technologue en radiation médicale formés à l'étrangers - montant reçu	71 553 \$	69 673 \$
Montant à recevoir au 31 décembre 2013	(73 432)	73 432
Montant à recevoir au 31 décembre 2014	13 280	-
Montant constaté comme revenu au cours de l'exercice	11 401	143 105
	<b>184 658 \$</b>	<b>261 296 \$</b>

L'entente CéD vient à échéance le 31 mars 2015 et consiste en un financement total de 523 436 \$ comptabilisé comme suit:

Montant reçu ou à recevoir et constaté comme revenu depuis le début de l'entente	501 833 \$
Montant à recevoir entre le 1 <sup>er</sup> janvier 2015 et le 31 mars 2015, non encore constaté comme revenu	21 603 \$
	<b>523 436 \$</b>

L'entente avec Santé Canada est close.

Ce financement doit être alloué à des dépenses éligibles selon les conditions des ententes.

## 11. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin d'être conforme à la présentation adoptée pour l'exercice courant.





**L'association canadienne des technologues en radiation médicale**  
85 rue Albert, Suite 1000, Ottawa (Ontario) K1P 6A4  
[actrm.ca](http://actrm.ca)